



Notice d'instruction et Liste de pièces de rechange

Bêches roulantes

XF

Série 2

Conforme au code du travail.

Pour toutes commandes des pièces de rechange voir au verso.

RABEWERK



Déclaration de conformité pour la CEE

conforme à la directive de la CEE 89/392/CEE

Nous

RABEWERK *CmbH+Co.*

Am Rabewerk, D-49152 Bad Essen

déclarons sous notre seule responsabilité que le produit

Bêche roulante XF

faisant l'objet de la déclaration est conforme aux prescriptions fondamentales en matière de sécurité et de santé stipulées dans la Directive de la CEE 89/392/CEE.

Pour mettre en pratique dans les règles de l'art les prescriptions en matière de sécurité et de santé stipulées dans les Directives de la CEE, il a été tenu compte de la norme EN 292 .

Bad Essen, 8.7.1996


Dr. Agerle,
Directeur Technique


Stefan Reker,
Le Chargé - CE

NOTICE D'INSTRUCTIONS

Bêches roulantes " X F "

Conforme au code du travail.

Avant d'utiliser la bêche roulante, nous vous demandons de lire attentivement la présente notice d'instructions et la notice de prévention (pour votre sécurité).

L'utilisateur devra avoir la qualification nécessaire pour utiliser correctement la bêche roulante et pour en assurer l'entretien. L'utilisateur devra d'autre part posséder la qualification nécessaire en vue d'appliquer les mesures de sécurité spécifiques à ce type d'appareil et en vue d'appliquer les mesures générales de prévention des accidents.

Veuillez également transmettre les instructions relatives à la sécurité à un autre utilisateur.

Les mesures relatives à la prévention des accidents ainsi que les règles générales d'hygiène et de sécurité sont à respecter.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Veuillez prendre en considération le "Signe d'avertissement".

Les remarques avec ce signe dans la présente notice ou des autocollants sur l'appareil avertissent d'un danger.



Perte de droit à la garantie

La bêche roulante a été construite pour une utilisation agricole usuelle. Une autre utilisation est considérée comme non conforme et nous ne saurons être tenu pour responsable des dommages causés.

Une utilisation conforme inclut également le respect des conditions d'utilisation et d'entretien prescrites et le montage de pièces de rechange d'origine.

L'utilisation d'accessoires et/ou de pièces (d'usure ou de rechange) "étrangères" non fournis par RABEWERK entraîne la perte des droits de garantie.

Toute réparation ou transformation personnelle sur l'outil dégage notre responsabilité en cas de détérioration consécutive à celles-ci.

Des réclamations éventuelles sont à faire par écrit au moment de la livraison.

Modèles	XF 450	XF 600
Largeur de travail env. cm	450	580
Largeur de transport env. cm	235	300
Nombre d'arbre porte-bêches	9	12
Nombre de paires de bêches	63	80
Pour tracteurs à partir de kW (CV)	75 (100)	95 (130)
Poids env. kg	2530	3120
... avec rouleau à barres	3020	3670

Equipement standard: arbres porte-bêches montés individuellement sur ressorts, bêches interchangeable individuellement (bêches avec rechargement dur sur demande), arbres montés sur roulements à billes avec paliers borgnes, relevage hydraulique double effet pour transport et contrôle de profondeur, 2 roues 15.0/55-17, repliage hydraulique double effet, timon avec barre d'attelage oscillante cat 2, 3 ou 3 court ou timon réglable hydrauliquement avec oeil d'attelage (Ø 40 ou 51 mm), chape arrière pour outil supplémentaire, 2 cales de freinage.

En option: rouleau à barres Ø 400 mm - repliable mécaniquement sur XF 450 et hydrauliquement sur XF 600 (voir fig. 9), rouleau à spires flexi-coil Ø 460 mm pour XF 450, rouleau cambridge semi-porté fixé à la chape arrière et à brancher hydrauliquement au tracteur (voir fig. 10), support d'éclairage avec plaques réfléchissantes.

Attelage

- a) Equipé d'une barre d'attelage oscillante cat. 2, 3 ou 3 courte (fig. 3) :
attelage aux bras d'attelage inférieures. Veiller à la catégorie d'attelage.
Bloquer les bras d'attelage latéralement.
Régler le tirant **A** de sorte que les bras d'attelage et le timon soient alignés.
- b) Equipé d'un timon réglable hydrauliquement et d'un oeil d'attelage (\varnothing 40 ou 51 mm, fig. 4) :
attelage à la barre oscillante du tracteur ou au piton de remorque.
Régler la hauteur d'attelage par le vérin.
Verrouiller correctement l'attelage (pour oeil d'attelage, utiliser une broche avec plaque + vis fig.4).
Contrôlez la fixation des flexibles (4 flexibles - 2 distributeurs double effet) et leurs longueurs (**A2**, fig. 3 et 4).
Relever la béquille.
Lors de l'attelage ou du dételage, aucune personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'outil
Contrôler les branchements hydrauliques
Fonction: montée / repliage
descente / dépliage.



Position de transport

Relever l'outil - en cas de réglage hydraulique du timon, il faut entièrement relever l'outil - puis replier les extensions - verrouiller avec les chaînes (**B**, fig. 6).
Fermer les robinets hydrauliques au niveau du vérin de relevage (**C**, fig. 7) et en bout des flexibles. Les robinets à l'arrière de l'outil (**C1**, fig. 7) restent fermés, ils ne sont utilisés qu'en cas de rouleau arrière semi-porté.
Relever les béquilles.
En cas de barre d'attelage oscillante fixée dans le relevage, il faut le bloquer latéralement.
Les extensions repliées doivent être à peu près à la verticale, régler les vis de butée en conséquence (XF 450 : 2 vis, fig. 7, XF 600 : 4 vis, fig. 6)
Replier et verrouiller manuellement le rouleau à barres le cas échéant :
mettre en place le dispositif d'éclairage et de signalisation (fig. 5).
Adapter la vitesse à l'état des routes et chemins : vitesse maxi 25 km/ha
Consignes de transport voir page 6.

Mise en route

Attention : Il est interdit de grimper et de se faire transporter sur l'outil ou de se trouver dans son rayon d'action (extensions repliables).

Avant chaque mise en route, vérifier les consignes de transport et d'utilisation de l'outil. Les différentes protections doivent être montées.

Avant de quitter le tracteur, abaisser l'outil, couper le contact et retirer la clé.

Les travaux de réglage et d'entretien ne doivent s'effectuer qu'avec l'outil baissé.

Avant de démarrer ou de manipuler l'outil, veiller à ce que personne ne se trouve dans son champ d'action.

Avant la première utilisation et après l'intersaison, contrôler le graissage des paliers, le serrage des vis, l'étanchéité des circuits hydrauliques et la pression des pneus.



Position de travail : Décrocher les chaînes de sécurité B.

Ouvrir les robinets sur le vérin du chariot (C, fig. 7) et en bout des flexibles.

Déplier les extensions puis refermer les robinets des vérins de repliage.

La bêche roulante RABEWERK peut travailler :

- a) à profondeur importante avec le poids complet de l'outil. Relever le chariot et baisser complètement à l'avant.
- b) en surface avec contrôle de profondeur. Limiter le relevage du chariot avec tirant E (fig. 7).
En standard, la profondeur à l'avant se règle par le relevage en contrôle de position. En cas d'attelage à œil avec timon réglable, régler la butée A1 (fig. 4).

Régler la profondeur de travail sur la largeur de l'outil par les vis de butée F (fig. 6 et 8) (2 à l'avant et 2 à l'arrière).

Dans les virages et en bout de champs, relever l'outil entièrement en cas de timon réglable hydrauliquement.

Vitesse maximale de travail, env. 12 km/h - en cas de combinaison avec rouleau, adapter la vitesse aux conditions de travail (pierres).

En cas de rouleau à barres combiné (sur XF 450, déplier et verrouiller manuellement les extensions), régler la profondeur de travail uniformément avec les tirants montés sur ressorts. Les ressorts ne doivent pas être en butée au travail.

Dépose de l'outil

La bêche roulante peut être stockée repliée (mettre les chaînes de sécurité) ou dépliée. Repliée, déposer l'outil sur les roues et la béquille et non sur les éléments centraux (fig. 9, XF 600 avec rouleau à barres).
Fermer les robinets sur le vérin de relevage et en bout de flexibles.
Protéger les raccords hydrauliques.

Entretien

Travaux d'entretien : il est impératif de toujours arrêter le moteur du tracteur et de retirer la clé de contact. Procéder aux travaux d'entretien, l'appareil posé sur le sol. Attention un appareil relevé doit impérativement être maintenu dans cette position à l'aide d'un dispositif de soutien évitant toute descente non intentionnelle de l'appareil.



Avant toute intervention sur l'hydraulique, baisser la bêche roulante dépliée sur le sol et veiller à retirer la pression du circuit.

Respecter la réglementation concernant les huiles usagées.

Le montage des pneus exige certaines connaissances - n'utiliser que des outillages réglementaires. N'apportez aucune modification sur des composants réglementés (essieu).

Vérifier régulièrement le serrage de l'ensemble des boulons ; il est particulièrement important d'effectuer un resserrage de tous les boulons après les 8 premières heures de travail ;

Ecrous de roues à 265 Nm.

Contrôler également après les premières heures d'utilisation puis régulièrement, les roulements de roues. Régler si nécessaire (roulements à rouleau coniques).

Graisser une fois par an les roulements de roues - retirer le chapeau de roue.

Graisser toutes les 25 heures les paliers munis de graisseurs : arbres porte-bêches, guidages de ressorts (G, fig. 7) etc...

Entretenir les tirants.

Protéger les bêtes par un produit anticorrosion et les tiges de vérin par de la graisse neutre.

Remplacer à temps les bêtes. N'utiliser que les bêtes originales RABEWERK.

Respecter la disposition des bêtes droites et gauches selon notice ci-joint.

Pression des pneus 2,5 bar.

Attention / Transport - Consignes de sécurité et de signalisation

Il est interdit de se faire transporter sur la bêche roulante ou de stationner dans la zone du semoir.



Adapter la vitesse d'avancement à l'état des chemins ou des routes.
Attention dans les virages, la combinaison se déporte.

Bloquer latéralement les bras de relevage.

Vous devez être en conformité avec le Code de la Route.

Conformément au Code de la Route, pour le transport sur route, l'utilisateur est responsable de l'ensemble attelé, tracteur et appareil.

Vous devez donc, pour la circulation sur route, équiper votre bêche roulante d'un dispositif d'éclairage (par ex. barre lumineuse) et de dispositifs de signalisation. Les dispositifs d'éclairage ou de signalisation sont à se procurer directement auprès du réseau de distributeurs.



Suite à l'adaptation d'outils portés, il y a lieu de ne pas dépasser les charges autorisées sur les essieux et le poids total en charge selon les articles R 54 à R 58 du Code de la Route.

Pour les machines agricoles d'une largeur supérieure à 2,50 m, le tracteur doit être équipé d'un gyrophare.

Si la machine dépasse de plus de 20 cm des deux côtés du tracteur, il faut fixer aux extrémités de celle-ci, des catadioptres ronds blancs à l'avant et des catadioptres ronds rouges à l'arrière.

Enfin, nous signalons qu'il est interdit d'empiéter sur la partie gauche de la chaussée avec le semoir ou la combinaison. Les parties ou pièces dangereuses doivent être recouvertes et signalées.





Fig. 1

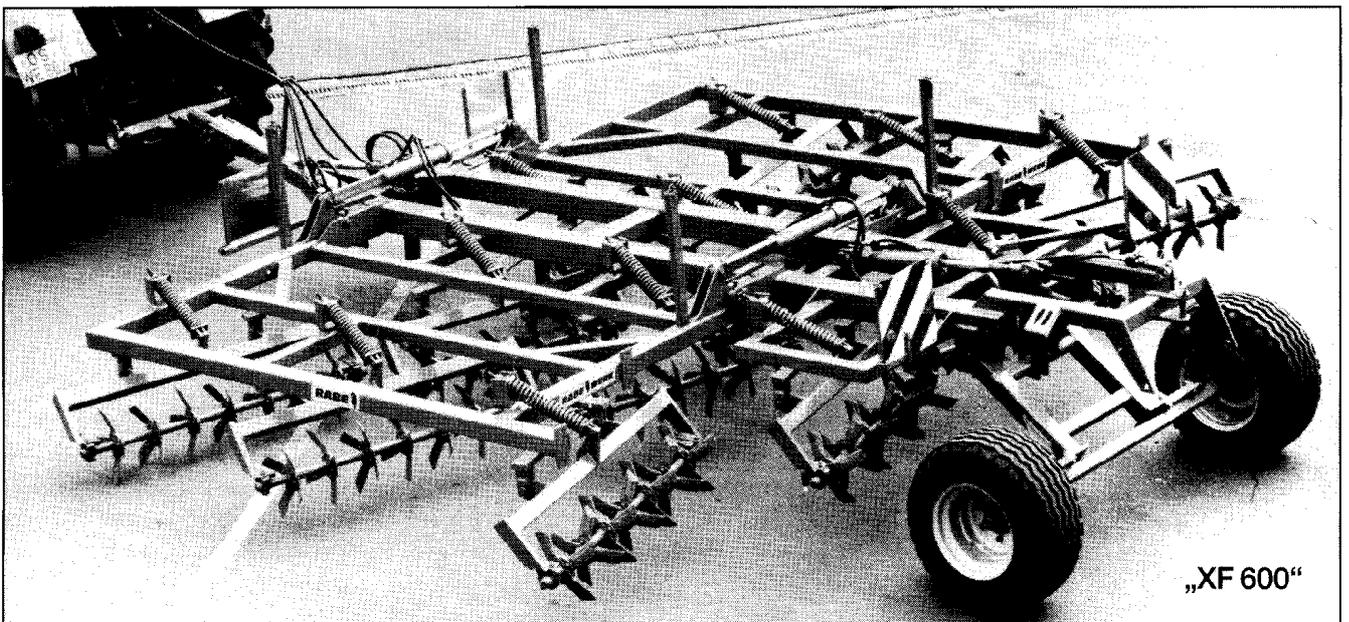


Fig. 2

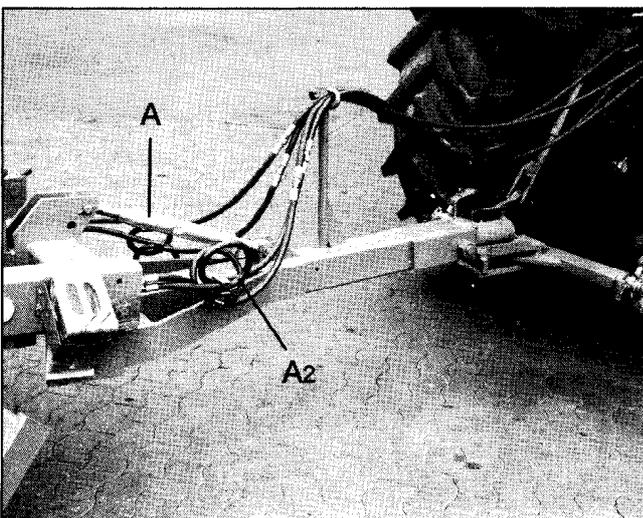


Fig. 3

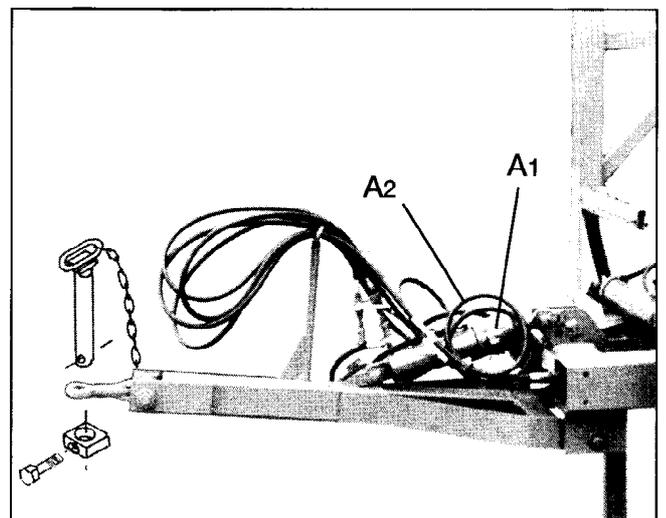


Fig. 4

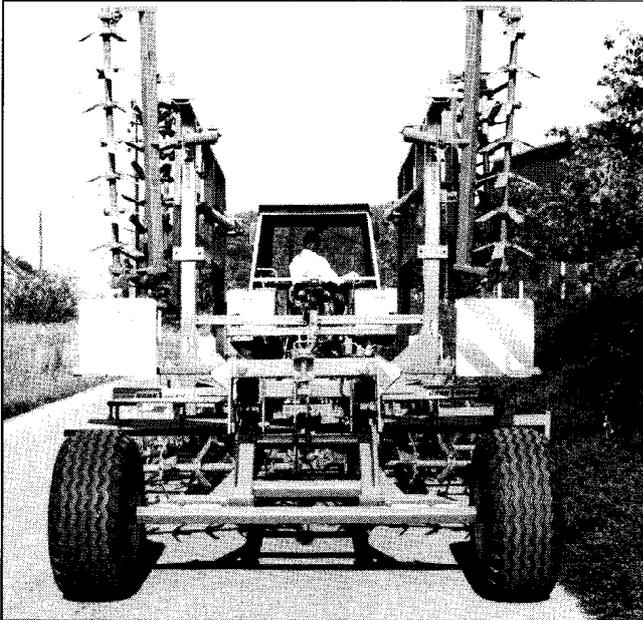


Fig. 5

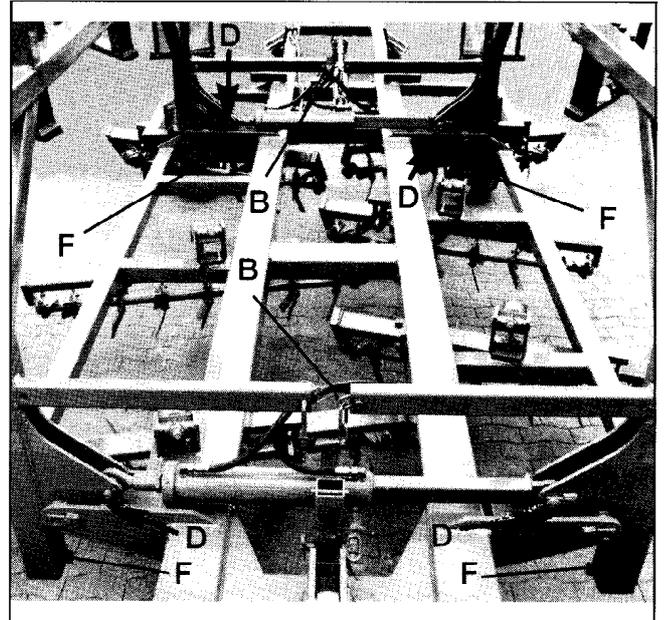


Fig. 6

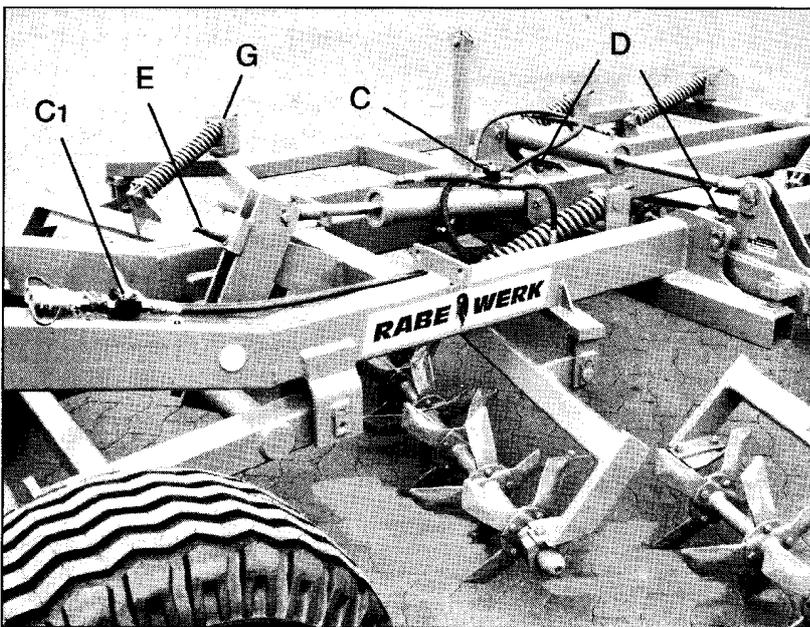


Fig. 7

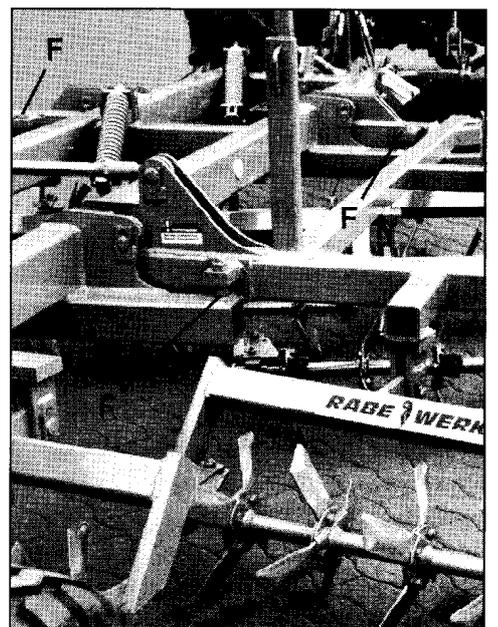


Fig. 8

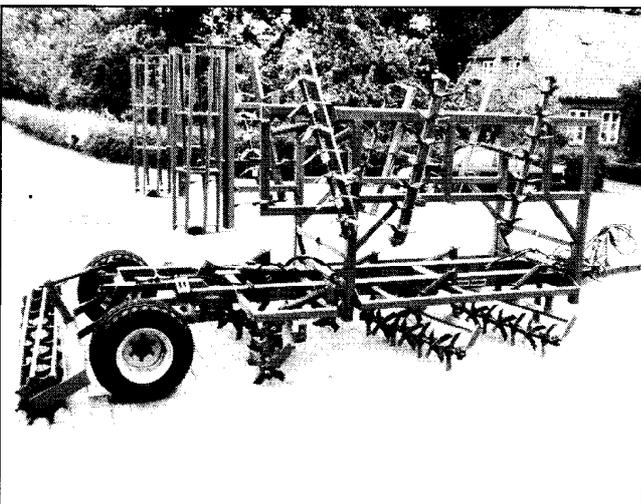


Fig. 9

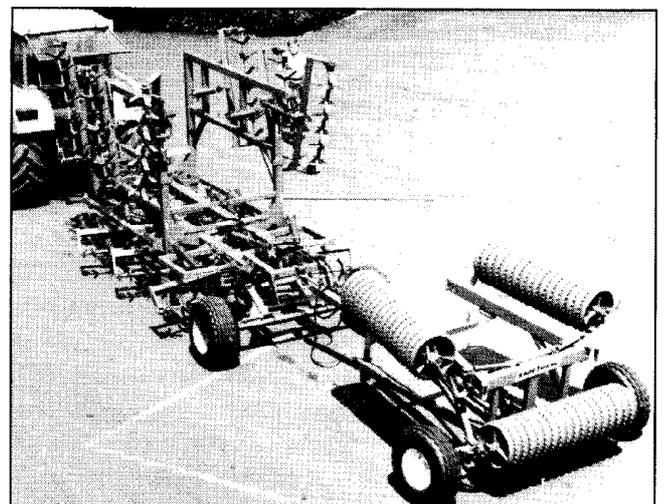


Fig. 10

Bêche roulante XF 450

Disposition des bêches

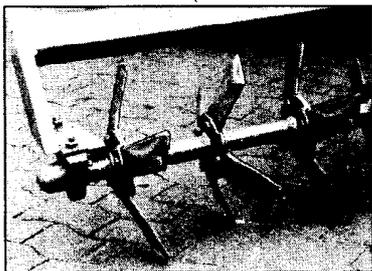
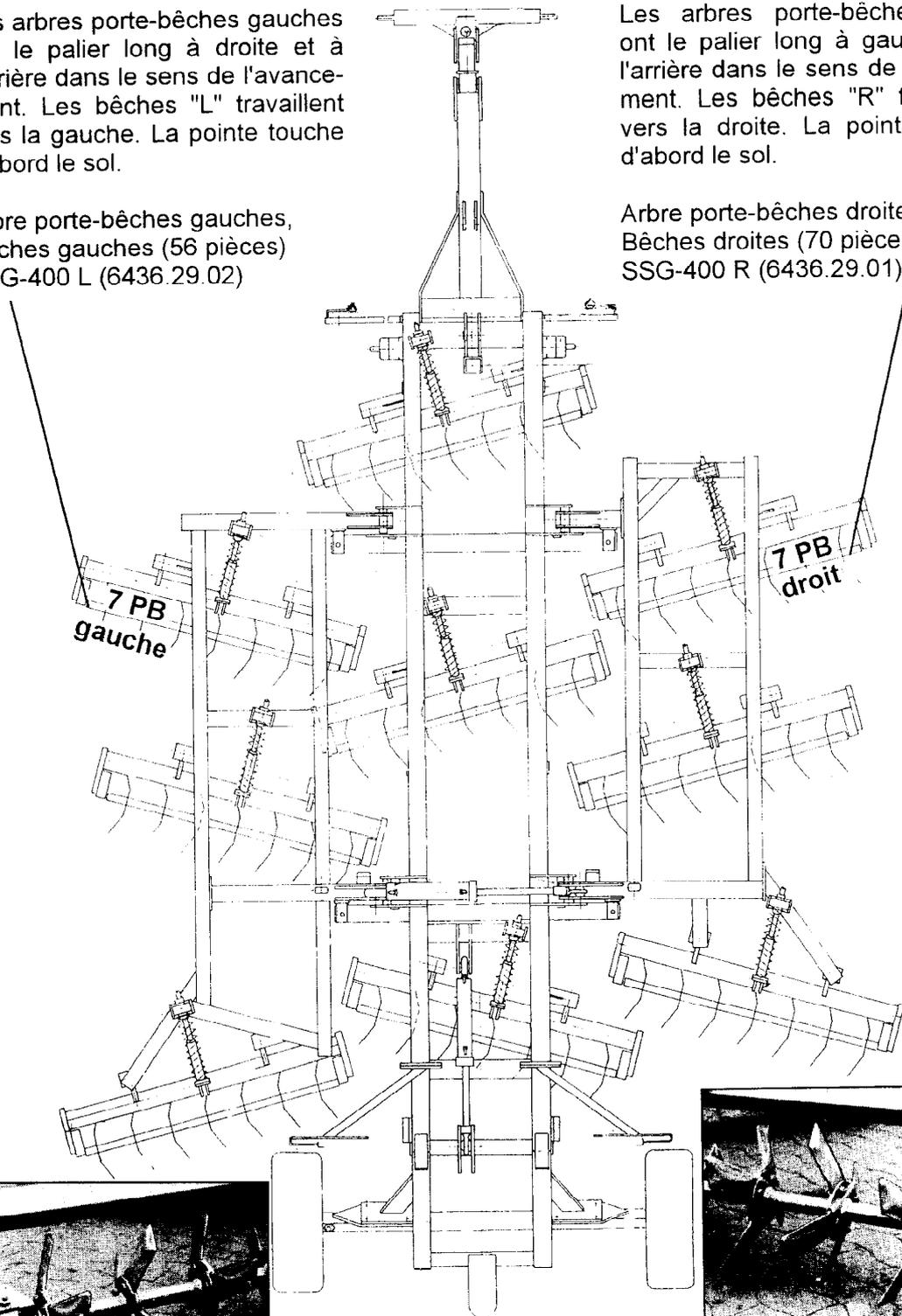
Arbres à 7 portes bêches (PB)

Les arbres porte-bêches gauches ont le palier long à droite et à l'arrière dans le sens de l'avancement. Les bêches "L" travaillent vers la gauche. La pointe touche d'abord le sol.

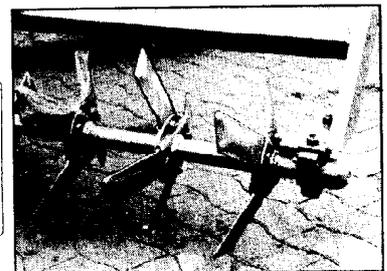
Arbre porte-bêches gauches,
Bêches gauches (56 pièces)
SSG-400 L (6436.29.02)

Les arbres porte-bêches droits ont le palier long à gauche et à l'arrière dans le sens de l'avancement. Les bêches "R" travaillent vers la droite. La pointe touche d'abord le sol.

Arbre porte-bêches droites,
Bêches droites (70 pièces)
SSG-400 R (6436.29.01)



- Arbre porte-bêches droit -



- Arbre porte-bêches gauche -

Bêche roulante XF 600

Disposition des bûches

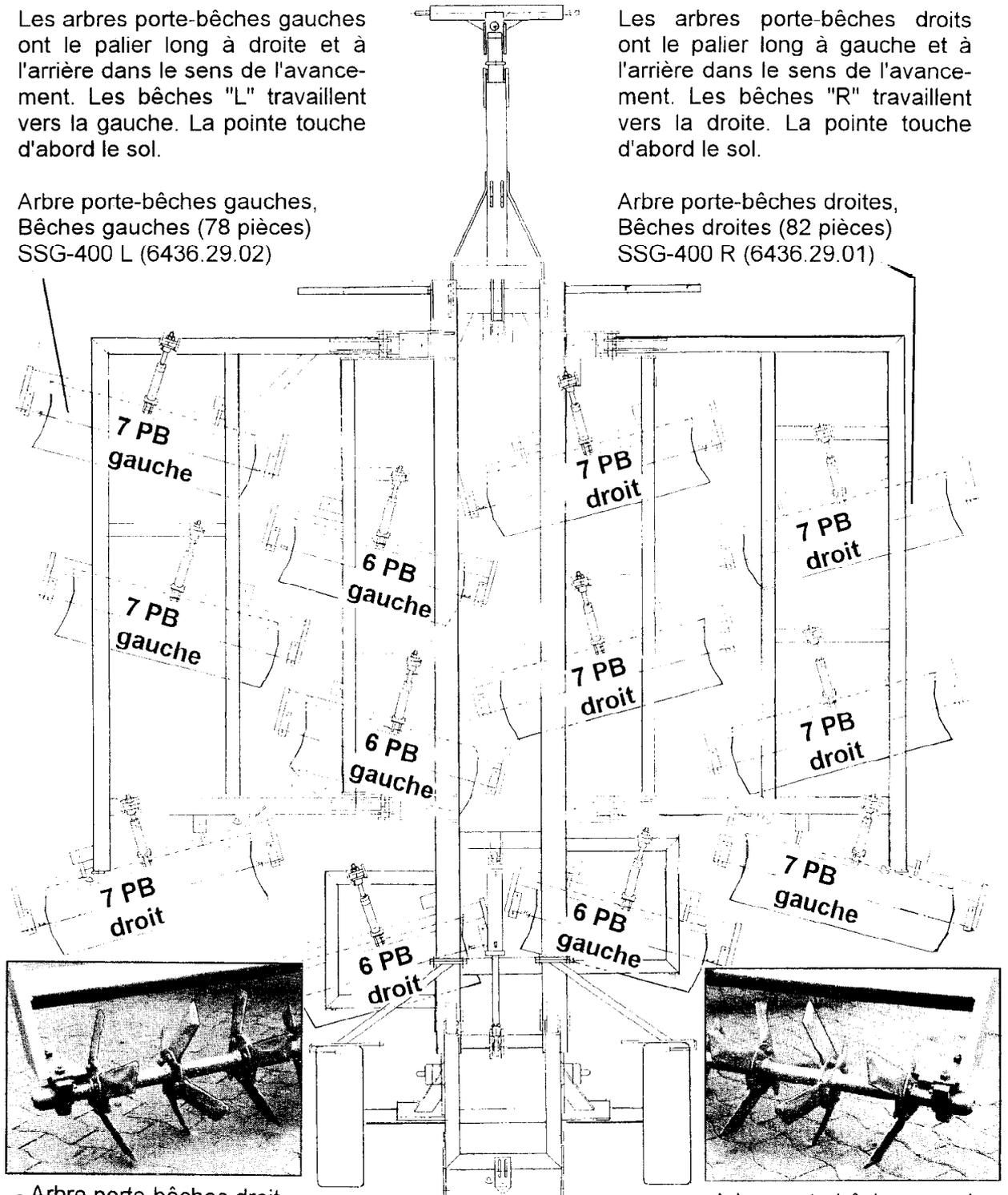
Arbres à 6 ou 7 portes bûches (PB)

Les arbres porte-bûches gauches ont le palier long à droite et à l'arrière dans le sens de l'avancement. Les bûches "L" travaillent vers la gauche. La pointe touche d'abord le sol.

Arbre porte-bûches gauches,
Bûches gauches (78 pièces)
SSG-400 L (6436.29.02)

Les arbres porte-bûches droits ont le palier long à gauche et à l'arrière dans le sens de l'avancement. Les bûches "R" travaillent vers la droite. La pointe touche d'abord le sol.

Arbre porte-bûches droites,
Bûches droites (82 pièces)
SSG-400 R (6436.29.01)



- Arbre porte-bûches droit -

- Arbre porte-bûches gauche -



IMPORTANT :

Lors de chaque commande de pièces, veuillez nous communiquer les données suivantes:

1. Type d'appareils (gravé sur la plaquette).
2. Numéro de série de la machine (gravé sur la plaquette et le bâti).

RABE WERK
GmbH+Co.  D-49152 Bad Essen

Conforme au code du travail

Type:

No.

Année de
fabrication:



plaquette

3. Numéro de référence ou si le no de repère n'est pas suivi du no de référence, la position DIN ou les dimensions
Si vous désirez un ensemble de pièces, indiquez la référence soulignée.
4. La quantité exacte par référence.

RABEWERK

D-49152 Bad Essen

République Fédérale d'Allemagne

Téléphone: (05472) 771-0

Télex: 941617

Télécopie: (05472) 771195

Société française:

RABEWERK-France S. A.

F-68360 Soultz, 4, Rue de l'Industrie

Téléphone: 89.74.44.00

Télex: 881426, Télécopie: 89.76.80.99